

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE
Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 24 MARS 2021**24 - Objet : VOTE DES SUBVENTIONS 2021****N° Ordre : DE-034-2021**

Rapporteur : Jacques Lambert, vice-président en charge des ressources humaines et de l'administration générale

Nomenclature : 7 5 2 Subventions attribuées aux associations et aux entreprises

L'an deux mille vingt et un, le 24 mars à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Moncaut, après convocation du 17 mars 2021, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (46) :**Andiran : M. Lionel LABARTHE****Barbaste : Mme Valérie TONIN****Bruch : M. Alain LORENZELLI****Buzet-sur-Baïse : M. Jean-Louis MOLINIE****Calignac : M. Alban CASSAGNABERE****Espiens : M. Serge LARROCHE****Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS****Fieux : M. Joël AREVALLILO****Francescas : Mme Paulette LABORDE****Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN****Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ECHEVERRIA****Lasserre : M. Serge PERES****Lavardac : Mme Isabelle SALIS et MM. Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE****Le Fréchou : M. André APPARITIO****Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET****Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUE****Mézin : Mme Dominique BOTTEON et M. Jacques LAMBERT et Jean-Michel MANABERA****Moncaut : M. Francis MALISANI****Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL****Montgaillard : M. Henri de COLOMBEL****Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT****Montesquieu : M. Alain POLO****Nérac : Mmes Laurence BERTHOUMIEU, Ana-Paula BES, Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Mélanie SERRES-SOLANO et MM. Serge ARNAUNE, Hugues DAVID, Patrice DUFAU, Marc GELLY, Patrick GOLFIER, Nicolas LACOMBE,****Pompley : -****Pouderas : M. Jean de NADAILLAC****Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE****Saint Pé Saint Simon : M. Michel SABATHIER****Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO****Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Robert LINOSSIER****Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON****Thouars-sur-Garonne : M. Christophe BESSIERES, suppléant****Vianne : Mme Laurence BENLLOCH****Xaintrailles : Mme Michèle AUTIPOUT****Membres absents ayant donné procuration (5) :****Barbaste : M. Michel DAUNES à Mme Valérie TONIN**

Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL à M. Jean-Louis MOLINIE

Nérac : Mme Stéphanie GARBAY à Mme Mélanie SERRES-SOLANO, M. Frédéric SANCHEZ à M. Nicolas LACOMBE

Pompiery : M. Jean-Pierre SUAREZ à M. Alain LORENZELLI

Membre absent excusé (2) :

Lavardac : M. Georges BARBARA

Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI, suppléé par M. Christophe BESSIERES

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 46

Votants : 51

Absents : 7

- Dont « pour » : 51

- Dont suppléé : 1

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 5

- Dont abstention : 0

Monsieur le Président expose que par ses statuts, la Communauté de communes peut apporter une aide financière à des associations et aux actions en faveur de projets éducatifs, culturels et sportifs (article 7-4 des statuts d'Albret Communauté).

Il rappelle également la délibération DE-193-2018 du 15/11/18 par laquelle l'assemblée délibérante a modifié le règlement intérieur d'attribution des subventions, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019.

Considérant l'avis rendu par la commission administration générale, réunie le 08 mars 2021 pour statuer sur les différentes demandes reçues.

Le Président propose de soumettre à l'assemblée délibérante pour 2021 une enveloppe globale prévisionnelle de subventions d'un montant de 325 550 € dont 260 000 € pour l'office de tourisme.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Vu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré,
DECIDE à l'unanimité

- ▶ De définir l'enveloppe globale prévisionnelle de subventions pour 2021 à 325 550 € ;
- ▶ D'attribuer une subvention de 260 000 € à l'office de tourisme pour 2021 ;
- ▶ D'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2021.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Le Président



Alain LORENZELLI
Alain LORENZELLI